

DEF-INFO

La Lettre N° 2 de la Division Enseignement-Formation

Réforme des programmes de chimie au Lycée

Le 11 Décembre 2008, au moment de notre réunion, une profonde réforme des programmes des Lycées était prévue pour la rentrée 2009. Dans le domaine des sciences physiques et chimiques, cette réforme prévoyait :

- un enseignement de sciences expérimentales dans le tronc commun, pour tous les élèves (à partager entre physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre)
- un module de physique-chimie de 3 h, sur un semestre, au choix des élèves, dans le champ « sciences »
- un module « activités de laboratoire » de 3 h, sur un semestre ou sur deux semestres, au choix des élèves, dans le champ « technologie » (à partager entre physique-chimie et biotechnologie).

Rien n'avait été tranché sur la question cruciale des travaux pratiques, qui exigent des effectifs réduits. Le conseil de la DEF a alors manifesté son inquiétude quant au contenu des enseignements de chimie proposés et aux délais imposés pour sa mise en œuvre. Depuis lors, le Ministre en a annoncé le report à la rentrée 2010, ce qui doit, selon lui, permettre, de retrouver le consensus autour des principaux axes qui la motivent. Ce délai doit nous permettre de faire connaître notre position en la matière.

Réforme du concours de recrutement des professeurs (CAPES)

Dès la session de 2010, le concours du CAPES externe sera accessible à des candidats ayant validé la première année de maîtrise (M1) et inscrits en deuxième année (M2) ou titulaires d'une maîtrise. En outre, le candidat reçu au concours n'en bénéficiera qu'après avoir validé le M2. L'écrit se déroulera à la fin du premier semestre et comportera une épreuve de Physique et une épreuve de Chimie portant sur le programme des lycées, avec le niveau de la licence. Le deuxième semestre sera consacré au stage en établissement et à la préparation de l'oral. Celui-ci ne devrait comporter qu'une épreuve disciplinaire et une épreuve de « connaissance du système éducatif » d'une heure chacune avec trois heures de préparation. En l'état, la possibilité d'apprécier, en une seule séance, l'aptitude à l'exposition orale et la maîtrise des dispositifs expérimentaux dans les deux disciplines traitées à égalité apparaît fort problématique. Le contenu de l'épreuve de « connaissance du système éducatif » est actuellement très flou, de même que la composition du jury appelé à l'évaluer. La DEF fera, le cas échéant, connaître son avis sur cette réforme lorsque les contours en auront été précisés. Dès lors, on peut regretter la précipitation, obligeant les universités à organiser en moins de trois mois de nouveaux parcours de maîtrise d'enseignement, alors même que les conditions du concours ne sont encore connues que de façon très approximative.

Année Internationale de la Chimie

L'année 2011 a été choisie par les organisations internationales comme « Année internationale de la chimie ». Ce choix est particulièrement judicieux car nous fêterons, cette année là, le centième anniversaire de l'attribution du Prix Nobel de Chimie à Marie Curie.

Du 3 au 5 juin 2009 à Mulhouse : Journées pour l'Innovation et la Recherche dans l'Enseignement de la Chimie / Multimédia Informatique Enseignement Chimie

Sécurité au laboratoire de chimie - Nouveaux outils informatiques, nouveaux comportements, nouvelles pratiques...

Les JIREC-MIEC se déroulent habituellement sous la forme d'un séminaire d'une durée de trois jours. Elles permettent aux enseignants de la Chimie à tout niveau, de toute la France et des pays francophones, de se rencontrer afin de partager leurs expériences dans l'enseignement de la Chimie.

- Informations, inscription et appel à contributions (Communications, Expériences de cours, Ateliers, Posters) sur le site des JIREC 2009: <http://www.enscmu.uha.fr/jirec/>

Prix de la division : Appel à candidatures et parrainages

Un prix spécial « 25^{ème} anniversaire des JIREC » ainsi que le prix de la division seront décernés pour couronner un engagement particulier dans l'enseignement de la sécurité en Chimie. Les candidats devront être parrainés par un membre de la Société. Les dossiers de candidature (court CV et nom(s) de parrain(s)) doivent arriver à la SCF (250 Rue Saint Jacques / 75005 PARIS), avant le 15 Mars 2009 par courriel (secretariat@sfc.fr) ou courrier papier, avec la mention « prix DEF 2009 ».

Bonnes Fêtes de fin d'année